# LA CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE (CPI) à L'IRA DE LILLE

Pour assurer une meilleure couverture du territoire et permettre à un plus large public cible d'accéder à la CPI, et fort de l'expérience de la promotion 2016-2017, l'IRA de Lille organisera de nouveau la promotion **2017/2018** sur **deux sites : Amiens et Lille,** en partenariat avec l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) d'Amiens, composante du pôle universitaire Jules Verne.

Au total **45 élèves** pourront être accueillis : **25 à Lille** et **20 à Amiens**.

Ses partenaires, dans ce dispositif mis en place en septembre 2009 par l'IRA de Lille, sont les IPAG d'Amiens, de Lille, de Nanterre et de Valenciennes.

## OBJECTIF DE LA CPI

Les CPI visent à aider **les étudiants** ou **demandeurs d'emplo**i, ayant des revenus limités, à préparer les concours externe et « troisième concours » d'accès aux IRA, en leur apportant un soutien pédagogique renforcé et un accompagnement individuel. Par ailleurs les élèves de CPI bénéficient de l'allocation pour la diversité d'accès à la fonction publique ADFP ; pour ceux qui sont demandeurs d'emploi, cette allocation est cumulable avec le RSA.

## LES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires sont **DES ÉTUDIANTS** ou **DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI** :

> **justifiant du diplôme requis** pour accéder au **concours externe** des IRA (licence, autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II) ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ;

> **justifiant de cinq années** d'expérience professionnelle dans le secteur privé (pour accéder **au troisième concours**) ;

> répondant à certains **critères déterminés par le ministère chargé de la fonction publique :**

- **le plafond de ressources du candidat ou de l'ascendant dont il dépend est fixé à 33 100 €** : les revenus à prendre en compte sont ceux perçus durant l'année N-1 par rapport à l'année de dépôt du dossier (soit l'année 2016 pour la CPI en cours de recrutement)[1]. **À titre exceptionnel, une dérogation peut être admise** pour une personne dont la situation, prise dans son ensemble, répond aux profils recherchés et dont le plafond de ressources n'excède pas 36410 € (+10% du plafond initial) ;
- **la situation familiale** des candidats ainsi que **leur lieu de résidence et de scolarisation** : une forte attention doit être portée sur les candidats domiciliés dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou l'une des zones de revitalisation rurale (ZRR), ainsi que sur les candidats y ayant suivi leur scolarité ou leur formation universitaire ;
- **la situation des demandeurs d'emploi** les plus exposés au risque d'exclusion du marché du travail, notamment les demandeurs d'emploi de longue durée, sera également prise en compte ;
- les candidats doivent témoigner d'une réelle **motivation** pour la CPI en participant avec **succès à un entretien de sélection**.

## L'AIDE APPORTÉE

> un **soutien pédagogique** : formation méthodologique, actualisation des connaissances, entraînement aux épreuves, accompagnement personnalisé ;

> un **soutien matériel** : les élèves de la classe préprartoire intégrée, bénéficient de l'allocation pour la diversité ('ADFP) sous réserve de satisfaire aux conditions de ressources mentionnées précédemment ; possibilité également d'un « secours » financier par l'IRA, en cas d'évènement grave imprévu ;

> un **stage d'observation de 2 semaines** au sein d'une administration.

---

[1] Ils figurent à la ligne « revenu brut global » ou « déficit brut global » du ou des avis fiscaux d'imposition, de non-imposition ou de non mise en recouvrement de restitution ou de dégrèvement.
Sont également pris en compte les revenus perçus à l'étranger ou dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, ne figurant pas à la ligne mentionnée précédemment.

## ORGANISATION DU CYCLE DE FORMATION

La formation en CPI se déroule soit sur le site d'Amiens, soit sur celui de Lille (choix effectué lors de l'inscription), en coordination avec les IPAG de Amiens, Lille, Nanterre et Valenciennes.

Les élèves retenus peuvent être inscrits à l'IPAG de rattachement (Amiens ou Lille) et, par conséquent, possèderont une carte d'étudiant : elle leur permettra, le cas échéant, de bénéficier d'une bourse sur critères sociaux (pour les étudiants) et, pour tous, d'accéder aux restaurants universitaire ainsi qu'à la bibliothèque.

Les stages se déroulent dans des administrations dont la localisation géographique est étudiée, en lien avec chaque élève.

## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

**Quel que soit le choix du site de formation** (Amiens ou Lille), **le dossier d'inscription**, téléchargeable sur le site de l'institut (www.ira-lille.gouv.fr) dès le 1 mars 2017, rubrique « inscription et calendrier », **devra être renvoyé** dûment complété, **au plus tard le 2 mai 2017**, cachet de La Poste faisant foi, **à l'IRA de Lille** (*Cf. adresse infra*).

## CALENDRIER

**Nombre de places** offertes : **20** sur le site d'Amiens (IPAG, université Picardie Jules Verne) **+ 25** sur le site de Lille (IRA de Lille)

Date de **retrait des dossiers** d'inscription : **à partir du 1er mars 2017**

**Date limite de dépôt des dossiers** d'inscription : **le 2 mai 2017**

**Entretien de sélection** :

**Lille : 14, 15 et 16 juin 2017**
**Amiens : 19 et 20 juin 2017**

**Prérentrée** de la CPI : les **5 et 6 juillet 2017**

**Rentrée** de la CPI : le **4 septembre 2017**

## SÉLECTION DES CANDIDATS

Elle se déroule en 2 étapes :

> présélection des dossiers afin de fixer la liste des candidats retenus pour participer à l'entretien d'admission ;
> sélection par un entretien d'admission qui permettra d'établir la liste définitive des candidats admis.

# CONTACTS

Institut Régional d'Administration
Classe préparatoire intégrée
49, rue Jean Jaurès
CS 80008
59040 Lille Cedex
**Par téléphone :** M. Olivier JOANNE 03 20 29 87 33 ou 03 20 29 87 10 (standard)
**Par mail :** cpi@iralille.fr

# PROGRAMME PÉDAGOGIQUE : PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DES CONCOURS D'ACCÈS AUX IRA

> Avant les épreuves écrites : 23 semaines effectives de formation, hors vacances de Noël, comportant 21 semaines d'enseignement et 2 semaines de stage.
> Entre les épreuves écrites et les épreuves orales : 9 semaines de formation

Les formations se dérouleront du lundi au jeudi inclus.

## UNE LARGE PLACE POUR L'INDIVIDUALISATION

Dès la rentrée, l'ensemble des élèves CPI sont placés en situation d'immersion au sein de l'IRA de Lille. Ils participent au séminaire de rentrée et aux conférences introductives de la scolarité des élèves-attachés d'administration.

**Une partie des enseignements** est obligatoire et une autre dite **« à la carte »**, **en fonction du parcours de formation antérieur**. Ainsi, une convention sera passée avec chaque élève en début d'année, précisant les enseignements qu'il s'engage à suivre.

**Une partie de la formation** se déroulera en présentiel et une autre **à distance** (travail personnel…).
Les modules obligatoires tels que la méthodologie, les cours concernant les politiques publiques et la culture générale seront nécessairement **dispensés en présentiel**.

> DE **NOMBREUSES MISES EN SITUATION** : ALTERNANCE DE GALOPS D'ESSAIS (UNE ÉPREUVE) ET DE CONCOURS BLANCS (TOUTES LES ÉPREUVES DU CONCOURS), TOUS SUIVIS D'UNE ÉVALUATION ET D'UN COMPLÉMENT MÉTHODOLOGIQUE. LE CHOIX PÉDAGOGIQUE EST CELUI D'UN « ENTRAÎNEMENT INTENSIF ».

## DEUX SEMAINES DE STAGE EN ADMINISTRATION

Un stage de « **découverte de l'administration** » d'une durée de deux semaines est organisé pour chaque élève CPI. L'affectation est réalisée par la Direction de l'IRA au vu de critères pédagogiques et des souhaits exprimés par chaque élève. Ce stage donne lieu à un *débriefing* au cours duquel les élèves font un retour d'expérience mutualisé pour confronter leurs stages et mettre en rapport ces deux semaines avec les enseignements acquis.

> CE CHOIX PÉDAGOGIQUE DE L'IRA DE LILLE EST **PLÉBISCITÉ PAR LES ÉLÈVES** CPI. CEUX-CI Y TROUVENT UNE APPLICATION CONCRÈTE DES ENSEIGNEMENTS QUI LEUR ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS AINSI QUE DES ÉLÉMENTS POUR AFFINER LEUR PROJET PROFESSIONNEL, LEUR PERMETTANT D'AVOIR DES ARGUMENTS CONCRETS LORS DE L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS.

## DÉVELOPPEMENT DE L'INDISPENSABLE CULTURE GÉNÉRALE

Des **sorties à caractère culturel ou** de sensibilisation à des **problématiques sociétales**, communes aux élèves des deux sites de formation, pourront être programmées pendant l'année. Les élèves pourront ainsi visiter des expositions lors du séminaire d'intégration avec les attachés stagiaires.

## LE RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Le référent pédagogique assure un **relais** entre l'administration et les élèves. Il met en place un **suivi individuel** des élèves, **indispensable pour la personnalisation de leur parcours**. Il est présent sur l'ensemble de la période de formation, du 4 septembre 2017 au 27 avril 2018.

Le référent pédagogique organise également des travaux à prendre totalement en charge par les élèves, répartis en groupes de 3 à 4 maximum.

Il propose ou répond aux demandes d'**entretiens individuels** des élèves et aborde ainsi les difficultés méthodologiques, pédagogiques ou matérielles susceptibles d'influer sur leur progression.

Il assure un suivi permanent et personnalisé, y compris à distance (mail, téléphone) ; les notes des concours blancs et des galops d'essai lui sont transmises par l'administration.

Il réalise l'évaluation individuelle et la restitution collective des rapports de stage.

## L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POUR LES ASPECTS PRATIQUES

En début d'année, l'IRA peut éventuellement mettre un ordinateur portable à disposition des élèves qui en expriment le besoin, et ce pour toute la période de formation. Comme les attachés-stagiaires en formation, les élèves CPI ont accès en permanence à une connexion internet.

Un accompagnement est proposé dans les démarches administratives et/ou personnelles, afin de permettre aux élèves de privilégier leur formation pendant cette année.

UNE ENVELOPPE DE SECOURS FINANCIER AJUSTABLE EST MISE EN PLACE, TENANT COMPTE DES BESOINS RÉELS DES ÉLEVÉS EN TERME DE LOGEMENT, TRANSPORT OU ENCORE DE RESTAURATION.

# LES RÉSULTATS

1- ***Taux de réussite au concours d'entrée à l'IRA = « TR »*** *( ⇔ pour une promotion CPI donnée, c'est le nombre d'élèves lauréats du concours d'entrée à l'IRA / nombre total d'élèves de la promotion)*

2- ***Taux d'insertion professionnelle = « TIP »*** *( ⇔ nombre d'élèves CPI lauréats d'un concours dans les 5 années suivant leur formation / nombre total d'élèves CPI de la promotion de l'année du concours). Le TIP est calculé selon les informations en notre possession :*

- Promotion CPI 2015-2016 :
  - TR : 80 %
  - TIP : 80 %

- Promotion CPI 2014-2015 :
  - TR : 38,1%
  - TIP : 52,4%

- Promotion CPI 2013-2014 :
  - TR : 46.2%
  - TIP : 61.5%

- Promotion CPI 2012-2013 :
  - TR : 58.3%
  - TIP : 66.7%

- Promotion CPI 2011-2012 :
  - TR : 24%

- Promotion CPI 2010-2011 :
  - TR : 52.4%

- Promotion CPI 2009-2010 :
  - TR : 29.6%

## L'ÉQUIPE PERMANENTE EN CHARGE DES CPI A L'IRA

MME BRIGITTE MANGEOL – DIRECTRICE DE L'IRA - définition des objectifs en lien avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique DGAFP, stratégie pédagogique, organisation des services, présidence de la commission de sélection.

M. JEAN-YVES DEMARETZ – DIRECTEUR DES ÉTUDES ET DES STAGES – pilotage du dispositif sur les 2 sites (recrutement, formation, suivi des élèves) en lien avec les IPAG

M. JOSÉ DESSORT – pilotage et mise en œuvre du plan de formation, suivi pédagogique, relations avec les intervenants, accompagnement administratif et périscolaire en lien avec le secrétariat général.

M. OLIVIER JOANNE – organisation et mise en œuvre de la sélection des candidats , planification de la formation et gestion des emplois du temps., suivi de la scolarité,

## LES PARTENAIRES DANS LES IPAG

MME CÉLINE HUSSON – DIRECTRICE, IPAG d'AMIENS

MME JOHANNE SAISON – DIRECTRICE, IPAG de LILLE

M. BENOÎT APPOLIS – DIRECTEUR DES ÉTUDES, IPAG de NANTERRE

M. EMMANUEL CHERRIER – DIRECTEUR, IPAG de VALENCIENNES

# TÉMOIGNAGES

**Angel Garcia, attaché d'administration ancien CPI 5ème promotion (2013-2014)**

« La classe préparatoire intégrée de l'IRA a été une expérience riche et inoubliable.

Lorsque j'ai entendu parler de ce dispositif pour la première fois, j'étais étudiant en Master 1 de droit public à la faculté de droit de Lille 2. C'est la journée porte ouverte de l'IRA qui m'a conduit à m'inscrire à la CPI de l'IRA de Lille.

Je dois avouer qu'à l'heure d'aujourd'hui, je ressens beaucoup de fierté et de respect pour la chance qu'il m'a été donné, d'avoir été sélectionné sur liste principale.

Pourtant, force est de constater que ça n'était pas gagné d'avance pour moi à cette époque. Issu d'une famille ouvrière, j'ai décidé de quitter le lycée sans même passer le bac à mes 17 ans. Je me suis engagé dans les troupes de montages afin de découvrir le grand frisson. Sans aucun bagage scolaire, je me suis rapidement rendu compte que mes options allaient être subitement limitées en terme d'évolution professionnelle. J'ai donc quitté l'armée de terre afin de reprendre mes études. J'avais 19 ans. J'ai intégré la faculté de droit de Lille 2 pour suivre une capacité en droit, m'offrant l'équivalence du bac pour ensuite me diriger vers un parcours traditionnel de DEUG / LICENCE / MASTER.

Durant ma scolarité au sein de la Classe préparatoire intégrée, je reconnais avec humilité avoir appris un peu plus à me connaitre. Cette expérience a bien entendu été riche intellectuellement mais également humainement. À l'heure d'aujourd'hui, j'ai conservé de nombreux amis qui partagent des moments de ma vie.

La Classe Préparatoire intégrée est un dispositif qui permet de réaliser une émulation efficace et bénéfique entre chacun des étudiants, dans un esprit de camaraderie et de complicité, car il ne doit y avoir aucune compétition au sein de la CPI. C'est dans cet esprit que réside la clef de la cohésion. Ce même esprit a permis à la 5ème CPI de réaliser un exceptionnel taux de réussite. Cette expérience a bien entendu été riche intellectuellement mais également humainement.

J'ai réussi le concours des IRA puis j'ai effectué ma scolarité en qualité de fonctionnaire stagiaire pour être affecté à la fin d'année en qualité d'adjoint gestionnaire dans un établissement scolaire dans lequel je m'épanouis pleinement depuis deux années. »

**Arezki Ferdjoukh, attaché d'administration ancien CPI 5ème promotion (2013-2014)**

"La classe préparatoire intégrée est un sas vers la réussite, un endroit privilégié où les parcours atypiques trouvent leur cohérence, où la motivation s'épanouit et où la confiance se construit.

La qualité des intervenants, le ciblage des enseignements, les multiples mises en situation et l'accompagnement de l'administration donnent une autre dimension aux efforts individuels. Elle aura été pour moi un accélérateur d'apprentissage et un moment refondateur de mon parcours.

La diversité des enseignements offre une vraie opportunité de développement personnel et de préparation aux épreuves du concours d'entrée à l'IRA : grâce au stage d'observation, aux méthodes et aux savoirs enseignés, la CPI permet de mûrir professionnellement, au-delà de la perspective du concours. Cet aspect résonne longtemps après la CPI, et a permis à certains de mes camarades de réussir d'autres concours et de s'insérer professionnellement hors de l'IRA.

La CPI est aussi un projet collectif, car c'est du groupe qu'on tire sa force : par les échanges et la complémentarité des expériences et des réflexions, chaque membre élargit ses horizons pour se présenter plus solide devant le jury. C'est aussi la chance de faire du concours une réussite collective, et c'est avec plaisir et fierté que je partage cette année à l'IRA avec mes camarades de l'an dernier, dans l'esprit d'équipe et de solidarité que nous avons construit en CPI et qui est une des clés du succès. »

**Oussama Mouftah, attaché d'administration ancien CPI 4ème promotion (2012-2013)**

" Pourquoi la CPI a été l'ingrédient majeur de ma réussite au concours de l'IRA ? Ayant un parcours atypique, j'avais besoin d'un encadrement solide pour travailler des matières jusque-là inconnues. Au delà des cours intensifs de cette formation c'est aussi un suivi pédagogique personnalisé qui m'a permis de dépasser une à une mes difficultés. L'environnement de travail exceptionnel m'a permis de baigner dans une ambiance de travail idéale, les supports pédagogiques, le travail en groupe, la disponibilité de l'équipe pédagogique et des enseignants m'ont mis en confiance tout le long de ma préparation intensive."

**Soraya GUICHARD, élève attachée d'administration, ancienne CPI 4ème promotion (2012 - 2013)**

" Profil littéraire, étrangère à la matière juridique : c'est avec un peu de trac que j'ai poussé la porte d'entrée de la CPI. Mais au fil des modules de remise à niveau, des échanges constructifs avec des intervenants triés sur le volet, patients et pédagogues... miracle ! Admissible. Seule, ça aurait été difficile. Car au-delà d'une excellente préparation, la CPI de l'IRA de Lille est aussi une aventure humaine. Grâce au soutien entre co-préparationnaires, à l'écoute des équipes pédagogique et administrative, la motivation ne faiblit pas pendant l'année. La confiance en soi se construit d'ailleurs rapidement. Aussi, bien positionnées dans les starting-blocks en septembre 2012, beaucoup de mes camarades de promotion et moi-même avons franchi la ligne d'arrivée en juin 2013. Opération CPI = mission réussie ! "

**Mina BOURHIMI, élève attachée d'administration, ancienne CPI 4ème promotion (2012-2013)**

« La CPI a été une chance incroyable pour moi. Sans elle, je n'aurais jamais pu décrocher le concours externe des IRA avec de si bons résultats. De plus, l' année passée en CPI fut très riche, tant au niveau de l'apprentissage qu'au niveau humain. La CPI m'a en effet permis d'apprendre énormément de choses grâce aux enseignements qui sont d'une qualité rare et aux enseignants qui sont très investis dans notre réussite. Elle fut aussi l'occasion de rencontrer des amis qui furent de véritables soutiens durant toute la préparation du concours. »